

« On voulait vraiment être médecin et on doit y renoncer »

L'examen d'entrée de médecine, plus qu'un filtre

Les résultats de l'examen d'entrée en médecine sont connus depuis jeudi 14 septembre. Avec un taux de réussite de 18 %, on ne peut pas dire que les résultats soient en faveur des étudiants. L'heure est donc à la réflexion pour beaucoup d'entre eux, qui doivent maintenant se réorienter. C'est le cas de Florence Lenoir et de Céline Louette, deux étudiantes « allégées ».

Il y a trois catégories d'étudiants différentes qui ont raté : les étudiants qui sortent de rhétorique, les « allégés » et les reçus-collés. Florence Lenoir et Céline Louette font partie de la deuxième catégorie. Les deux étudiantes ont l'impression que le cas des « allégés » est un peu passé aux oubliettes. Beaucoup de gens ne savent même pas que ce cas existe. « Nous ? les allégés, on se sent humiliés ! On se sent victime d'une injustice dont personne ne parle ». Un problème que connaissent pourtant beaucoup d'étudiants en médecine. « Nous avons commencé nos études de médecine en septembre 2016. En janvier, si la moyenne est inférieure à 8/20, ce qui était notre cas, on nous réoriente. On a alors demandé d'être allégés, c'est-à-dire de pouvoir étaler notre première année sur deux ans. Nous avons donc eu 32 crédits durant cette année, et

nous aurions dû avoir le reste des cours de première l'année prochaine. Mais entre-temps, l'examen d'entrée a été mis en place et nous avons dû le passer à la fin de cette année, c'est-à-dire à la fin de la première année d'allégement », expliquent les deux étudiantes de Mons. Mais Florence et Céline

ont raté l'examen d'entrée, ce qui les empêche de se réinscrire en médecine afin de poursuivre leur deuxième année d'allégement. « On trouve que ce n'est pas normal d'avoir dû passer l'examen au milieu du processus d'allégement. Il aurait été plus judicieux de nous faire passer cet examen l'année prochaine ».

MANQUE DE COMMUNICATION

Les deux étudiantes déplorent un manque de communication pour le cas des allégés. « Apparemment, si nous avions réussi nos 32 crédits, nous aurions pu faire notre deuxième année d'allégement avant de devoir passer l'examen d'entrée. C'est ce qu'on aurait voulu. Mais on ne nous l'a jamais dit. Si on avait su ça, on n'aurait pas signé d'examen en août et on aurait tenté le tout pour le tout ».

DEUX SOLUTIONS POUR ELLES

Puisqu'elles ne peuvent pas se réinscrire en médecine, deux solutions s'offrent à Florence et Céline. « Soit on s'inscrit en pharmacie ou en biomédical et on passe quelques examens pour valider des crédits, en se préparant pour repasser l'examen de médecine l'an prochain. On trouve que c'est une bonne solution pour les rhétos, mais pas pour nous car ça nous ferait une année à deux ou trois cours puisque les autres ont déjà été validés cette année. Donc on devrait repayer un minerval pour peu de cours, et si ça tombe on ratera encore l'examen d'entrée. Et si jamais on le réussit mais qu'on rate à nouveau la première année, on ne pourra plus s'inscrire à l'université et on aura per-

du trois ans. Ou soit on fait complètement autre chose. Mais quoi ? On est à la rentrée et c'est beaucoup de stress car on ne sait pas ce qu'on va faire de notre vie. Nous sommes passionnées par la médecine et on aurait tout donné pour faire ce métier ! »

CÉLINE DELCROIX

L'examen qui lâche

Physique : trop difficile ?

L'examen de physique est celui qui a provoqué le plus d'échecs dans l'examen d'entrée en médecine. C'est d'ailleurs cet examen qui a fait rater Florence. « J'ai repassé l'examen de physique de la première année de médecine en août et je l'ai bien réussi. Puis quelques jours plus tard, j'ai passé l'examen de physique de l'examen d'entrée et j'ai eu 1,75/20. Cet examen qui normalement était fait pour me préparer à l'examen de physique de médecine, que j'ai déjà réussi. C'est illogique ! », déplore Florence.

C.D.

Autre problème

Les reçus-collés

Autre aberration dans les études de médecine : les reçus-collés. Ces étudiants ont réussi leur première année de médecine, avec 60 crédits, mais se sont fait recalier au concours de juin. Soit ils n'ont pas réussi ce concours, ou soit ils ont été mal classés. Il y a en effet des quotas à respecter. « A Mons, il fallait être dans les 72 meilleurs pour être classés. Certains ont donc tout réussi mais ils ne sont pas classés. Ils ont donc dû bosser tout l'été pour l'examen d'entrée. Et certains ont échoué à cet examen d'entrée, qui est censé les préparer à la première année de médecine, alors qu'ils ont réussi cette première année », explique Florence.

Je veux faire médecine depuis toujours et je dois renoncer à mon rêve. Je ne sais pas ce que je vais faire de ma vie.

Céline Louette